



COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 8 novembre 2021

1. Approbation du PV du dernier conseil municipal en date du 5 octobre
 2. Désignation d'un secrétaire de séance
 3. Adoption anticipée de la nomenclature M57 pour le budget de la Commune
 4. Adoption anticipée de la nomenclature M57 pour le budget du CCAS
 5. Création poste Agent d'animation à l'école publique
 6. Régularisation des concessions sans titre (cimetière)
 7. Décision modificative n° 3
 8. Questions diverses
-

Date de la convocation : 4 novembre 2021

Membres élus : 19 ; en fonction : 19 ; présents : 17 ; votants : 19

Sous la présidence de Madame Barani Marie-Pierre, Maire de Chabons

Membres présents : Mesdames et Messieurs BARANI Marie-Pierre, ORTUNO Michelle, BOZON Pierre, PÉRON Catherine, RIVIÈRE Denis, BURTIN Nicole, DURAND Lionel, LEDEUIL Estelle, COMBET Stéphane, COMBALOT Christelle, BRECHET Alexandre, PELLERIN Annick, MEYER Sylvie, LACROIX Franck, MARTIN David, VIAL Ludivine, GAILLARD Claude.

Membres absents : GUILLERMIN Romuald donne pouvoir à COMBET Stéphane ; CHARLETY Philippe donne pouvoir à BARANI Marie-Pierre.

1. Approbation du PV du dernier Conseil Municipal en date du 5 octobre

Le Conseil Municipal adopte le compte-rendu du Conseil en date du 5 octobre à l'unanimité des votants.

2. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne Catherine Péron secrétaire de séance à l'unanimité des votants.

3. Adoption anticipée de la nomenclature M57 pour le budget de la Commune

Madame le Maire présente le dossier aux membres du conseil municipal.

En matière de comptabilité, le référentiel M57 a vocation à devenir la norme pour toutes les collectivités à compter du 01/01/2024, en remplacement de l'actuelle M14. Ce référentiel impose l'adoption d'un règlement budgétaire et financier par la commune. Il offre aux collectivités qui l'adoptent des règles assouplies en matière de gestion pluriannuelle des crédits, de fongibilité des crédits et de gestion des dépenses imprévues. Les états financiers établis en M57 apportent une information financière enrichie, et la vision patrimoniale de la collectivité est améliorée. Enfin, il constitue le support de l'expérimentation du compte financier unique (CFU) sur les comptes 2022. Compte tenu de la taille de la commune (< 3500 hab.), le référentiel adopté sera le référentiel simplifié.

Par ailleurs, l'envoi des documents budgétaires devra obligatoirement faire l'objet d'une dématérialisation (envoi des flux au format XML).

Le Conseil Municipal à l'unanimité adopte de manière anticipée la nomenclature M57 pour le budget de la Commune de Châbons.

4. Adoption anticipée de la nomenclature M57 pour le budget du CCAS

Madame la présidente du CCAS de Châbons présente le dossier aux membres du conseil municipal.

En matière de comptabilité, le référentiel M57 a vocation à devenir la norme pour toutes les collectivités à compter du 01/01/2024, en remplacement de l'actuelle M14. Ce référentiel impose l'adoption d'un règlement budgétaire et financier par la commune. Il offre aux collectivités qui l'adoptent des règles assouplies en matière de gestion pluriannuelle des crédits, de fongibilité des crédits et de gestion des dépenses imprévues. Les états financiers établis en M57 apportent une information financière enrichie, et la vision patrimoniale de la collectivité est améliorée. Enfin, il constitue le support de l'expérimentation du compte financier unique (CFU) sur les comptes 2022. Compte tenu de la taille de la commune (< 3500 hab.), le référentiel adopté sera le référentiel simplifié.

Par ailleurs, l'envoi des documents budgétaires devra obligatoirement faire l'objet d'une dématérialisation (envoi des flux au format XML).

Le Conseil Municipal à l'unanimité de manière anticipée la nomenclature M57 pour le budget du CCAS de Châbons.

5. Création poste Agent d'animation à l'école publique

Mme le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de la nécessité de pérenniser l'emploi de Mme Leslie Perrin, actuellement en contrat aidé jusqu'au 31 décembre, il convient de créer un poste pour qu'elle puisse rester dans nos effectifs à l'école publique après le 31 décembre.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité décide :

- 1 - La création d'un emploi d'adjoint d'animation à temps non complet à 28/35e pour exercer les fonctions d'animation et d'encadrement d'enfants à l'école publique, à compter du 3 janvier 2022. S'il

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL – 8 novembre 2021

ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent non titulaire dont les fonctions relèveront de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3 et suivants de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade des adjoints d'animation.

2 - De modifier ainsi le tableau des emplois.

3 - D'inscrire au budget les crédits correspondants.

6. Régularisation des concessions sans titre (cimetière)

Après recherche dans les archives des délibérations prises pour les ventes de concessions, Sylvie nous a établi ce tableau récapitulatif.

HISTORIQUE TARIFS ET DURÉES CONCESSIONS CIMETIÈRE

Date Délibération	Date Effet	Type Concession		Type Concession		Type Concession		Remarque
		Durée	Tarif *	Durée	Tarif *	Durée	Tarif *	
Avant 01/03/1976		Perpétuelle						
27/02/1976	01/03/1976	Perpétuelle	200 F	30 ans	100 F	Temporaire	50 F	
03/03/1978	03/03/1978			50 ans	250 F			la délibération de 1976 est annulée
09/02/1990	09/02/1990			50 ans	600 F			91,47 €
01/03/1991	01/03/1991			50 ans	1 200 F			182,94 €
19/10/2001	01/01/2002			30 ans	300 €			
05/07/2007								Maintien tarif 2001

* Tarif pour concession 2 M2 (1 X 2 m)

Création de la nouvelle allée le 20 Février 1978. (la dernière créée officiellement) Répartition du produit : 2/3 pour la Commune et 1/3 pour le CCAS

HISTORIQUE TARIFS ET DURÉES SITE CINÉRAIRE

Date Délibération	Date Effet	Type Concession		Type Concession		Type Concession	Remarque
		Durée	Tarif *	Durée	Tarif *		
05/07/2007	05/07/2007	30 ans	500 €	15 ans	300 €	Case Columbarium	
		30 ans	350 €	15 ans	200 €	Cavurne	

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL – 8 novembre 2021

		Forfait 40,00 €	Dispersion	Jardin du Souvenir
--	--	-----------------	------------	--------------------

2007 : création d'un site cinéraire avec Case Columbarium, Cavurne et jardin du souvenir (dispersion)

Répartition du produit : 2/3 pour la Commune et 1/3 pour le CCAS

Après les rendez-vous en mairie avec les familles concernées, pour les concessions sans titres où les familles souhaitent les garder et les entretenir (réparation, nettoyage...), il est proposé au Conseil Municipal :

- d'annuler la dernière délibération concernant le rachat des concessions prise au CM du 13 juillet 2021 - d'établir les actes de concession à titre gratuit ainsi :

- si 1^{ère} inhumation avant le 01/03/1976 : concession perpétuelle
- à partir du 01/03/1976 : concession trentenaire à partir de 2022.

Noter également que le CCAS suite à leur dernière réunion renonce au 1/3 sur les ventes des concessions.

Adopté à l'unanimité.

7. Décision modificative n°3

Madame le Maire propose à l'assemblée de voter les virements de crédits suivants sur certaines opérations d'investissement.

Crédits à ouvrir					
Sens	Section	Chapitre	Article - opération	Objet	Montant
D	F	014	739223	Fonds de péréquation des ressources communales	134,00 €
D	I	20	2051 - 20	Concessions et droits similaires	8 150,00
D	I	21	21312 - 20	Bâtiments scolaires	3 500,00 €
Total					11 784,00 €
Crédits à réduire					
Sens	Section	Chapitre	Article - opération	Objet	Montant
D	F	020	020 - OPFI	Dépenses imprévues investissement	- 8 827,09 €
D	I	022	022	Dépenses imprévues investissement	- 134,00 €
D	I	23	2313-24	Immos en cours-constructions	- 2 822,91 €
Total					- 11 784,00 €

Il est demandé au conseil de délibérer pour :

- procéder au vote des virements de crédits ci-dessus, sur le budget de l'exercice 2021 :
- autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

8. Questions diverses

- Comm'une opportunité – plateforme de rencontre entre communes et professionnels notamment de santé. 750€ d'adhésion pour créer un profil et publier 3 annonces (offres d'emploi). Présente un intérêt pour chercher un médecin. Les élus donnent leur feu vert pour la dépense.
- La CCBE propose à la Commune d'acheter des chèques cadeaux « commerçants locaux ». Après discussion, les élus jugent que ce n'est pas nécessaire.
- Commission eau de la CCBE : Caroline Oberlin siégeait à la commission mais ayant démissionné de ses fonctions de conseillère municipale, il faudrait quelqu'un pour la remplacer. Aucun volontaire à ce jour.

Tour des conseillers

Christelle : préparation de la cérémonie du 11/11/2021

Sylvie : Magasin pour rien : beaucoup de monde – Partenariat avec Station Vintage très apprécié

CCBE / Cohésion social : bonne réunion de travail entre les communes, lien entre elles à renforcer avec les écoles, les bibliothèques, les jeunes... - Journée sur le handicap prévue le 3/12 sur Renage

Annick : Réunion avec la CCBE et les élus en charge de la communication – à voir la suite !

Nicole : bibliothèque atelier sur octobre 5 participants – prochain atelier sur décembre –
Après-midi cinéma à voir chaque trimestre

Estelle : préparation Téléthon affiche et tickets ok – préparation colis des anciens

Denis : Travaux entretien voirie en finition –

Place Maison Rouge plantation faite, mise en place pouzzolane, prévoir réception des travaux –
Programmation d'une réunion avec les agriculteurs d'ici fin d'année voir liste.

Contact avec un programmiste pour le gymnase

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL – 8 novembre 2021

Alexandre : Chauffage école : relevé des températures / Consommation plus importante

Repar' Café : voir avec la CCBE / Cohésion sociale (Dominique Roybon ou Grégory Cesbron) pour espérer plus de participants ?

Pierre : broyeur opérationnel pour les services techniques

Travaux église : piquage intérieur clocher terminé – Crépi extérieur à voir avec la météo.

Michelle : Repas des anciens bien passé –

Téléthon : recherche de cuisinier pour la soirée spaghettis (voir Romuald et Eric Pesenti)